



Partito verde liberale svizzero

Communiqué de presse

Sujet	Initiative populaire „Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie“
Pour tout renseignement	Martin Bäumle, président du parti, tél. +41 79 358 14 85 Roland Fischer, Conseiller national, tél. +79 422 76 60 Laurent Seydoux, vice-président du parti, tél. +41 79 203 74 05
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7, tél. +41 31 322 60 57, Courriel : suisse@vertliberaux.ch , http://www.vertliberaux.ch
Date	25.09.2014

Il appartient maintenant au peuple de décider s'il accepte un virage énergétique favorable à l'économie

Les Vert'libéraux regrettent qu'après le Conseil des Etats le Conseil national à son tour ait refusé non seulement l'initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie », mais aussi la possibilité d'un contreprojet ouvert. Les partis de la droite traditionnelle semblent vouloir bloquer le tournant énergétique en continuant de miser sur les centrales nucléaires, tandis que le PDC préfère des réglementations non libérales et des subventions à un système d'incitation favorable à l'économie. Le président du parti Martin Bäumle constata lors du débat au Conseil national : « Tout le monde prône les incitations au lieu d'une promotion. Or, les Vert'libéraux sont les seuls à soumettre une proposition concrète allant dans ce sens. » Son appel s'adressait aussi au Conseil fédéral, dont les idées pour un système incitatif, trois ans après la décision de principe en faveur d'un tournant énergétique, ne sont toujours qu'au stade d'une vague ébauche. Le Conseiller national Roland Fischer ajouta : « La population pourra décider l'année prochaine si elle accepte un projet de tournant énergétique concret et respectueux des besoins de l'économie, qui de plus déchargerait les consommateurs et entreprises du fardeau de la TVA. »

Les Vert'libéraux ont remis l'initiative populaire „Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie“, munie de 108'018 signatures, en décembre 2012. Les Vert'libéraux entendent ainsi réaliser une réforme fiscale écologique n'alourdissant pas la charge fiscale. L'initiative met l'accent sur les énergies renouvelables et une efficacité énergétique accrue. L'initiative offre la possibilité d'élaborer une stratégie globale contre le changement climatique et de sortir du nucléaire en respectant les besoins de l'économie et du climat – sans réglementations non libérales et sans subventions. Elle crée la base d'une économie durable et innovante. Des avantages compétitifs pour le laboratoire d'idées et le pôle économique suisses en résulteraient.

Recettes fiscales garanties

La taxe sur l'énergie renchérirait des produits nocifs pour l'environnement, tels l'essence ou les carburants. Grâce à la suppression simultanée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) les consommateurs paieraient moins lors de chaque achat et facture. La charge administrative des entreprises diminuerait de façon notable. Le texte constitutionnel définit clairement que les recettes de la Confédération ne doivent pas diminuer suite au remplacement de la TVA par la taxe sur l'énergie. Le prix des énergies non-renouvelables augmenterait donc avec la diminution de la consommation. Cette hausse progressive des prix pour l'énergie est un point central de l'initiative. Il permet d'éviter des effets de rebond, qui ont pour conséquence qu'aujourd'hui une grande partie de l'amélioration de l'efficacité énergétique est réduite à néant par une consommation accrue.